

<http://divergences.be/spip.php?article575>



Venezuela : hausse de la répression contre les manifestations

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2007 - N° 10 Novembre/november 2007 - International - Venezuela - Une perspective anarchiste et anti-autoritaire sur la situation au Venezuela -

Date de mise en ligne : mercredi 14 novembre 2007

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Traduction de l'article « Aumenta la represión contra las protestas populares » paru dans le n°49 (février-mars 2007) d'El Libertario.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L50xH400/15-6-9032f.jpg>

Entre le 1er juillet et le 30 novembre 2006, 36 manifestations ont été réprimées, interdites ou perturbées par les organes de sécurité de l'Etat, soit beaucoup plus que les 18 cas signalés dans le rapport de l'ONG Provea pour toute l'année 2005 (www.derechos.org.ve). Cette étude montre une augmentation des cas d'atteinte à l'intégrité physique, et dénonce au moins 71 blessures par balles, plombs, gaz, coups, et autres mauvais traitements, à comparer avec les 49 cas recensés en 2005. Les cas de violation de liberté ont augmenté de 60% avec 130 détentions arbitraires contre 81 pour les 12 mois de 2005. Dans 55% des cas, la répression était le fait de la police régionale, alors que les 45% restants sont le fait de la Garde Nationale. Seuls 6 cas (23% du total) ont eu lieu à Caracas.

Le dernier rapport annuel de Provea sur la situation des droits humains au Venezuela estime qu'entre octobre 2005 et septembre 2006, 58 manifestations ont été réprimées dans le pays. Si l'on y ajoute les 16 manifestations violemment dispersées en octobre et novembre, ce nombre atteint 74 cas. Deux étudiants, Jose Gonzalez (Cumana) et Dave Parker (Trujillo) sont morts cette année suite aux actions répressives de la police. Ces chiffres contrastent avec les déclarations officielles affirmant que la répression des manifestations appartient au passé. « Ce n'est pas un gouvernement qui piétine, assassine, torture ou réprime quiconque. Cela arrivait sous la 1^{re} République, le gouvernement du Président Chavez n'a pas les mains salies de sang vénézuélien », déclarait le vice-président Jose Vicente Rangel le 11 décembre dernier à propos des données publiées par les ONG.

Cette tendance démontre une radicalisation lente, progressive et spontanée des protestations populaires, particulièrement celles relatives au droit au logement et aux services publics, et dans une moindre mesure celles concernant les droits des travailleurs. Cette évolution se déroule dans un contexte et a des caractéristiques qui la distinguent d'autres éléments sur le continent : tout rapprochement avec cette réalité qui ne serait ni propagande ni mystification doit prendre en compte l'histoire et la subjectivité culturelle de notre pays.